

**Conclusion** La protection de la biodiversité, un enjeu de société

L'agriculture intensive de ces dernières années a mis en évidence la nécessité de développer d'autres types d'organisations pour l'approvisionnement des paysans en semences. Les semences paysannes provenant de réseaux respectant la biodiversité et les cultures locales semblent être la réponse au problème. L'idée est de mettre en place des projets de diversification des agro-écosystèmes par la permaculture pour assurer la protection de la biodiversité. L'état doit faire face aux grandes corporations et leur imposer des règles strictes. L'homogénéisation des lois liées aux semences permettrait de limiter leur contournement par les grandes entreprises pour leur seul intérêt. Ainsi, la préservation de la biodiversité comme enjeu de société est primordiale pour l'agriculture du futur.